

83, rue Saint Fuscien
80000 AMIENS
www.sommenumerique.fr

Tél. 03 22 22 27 27
Fax 03 22 22 03 57
courrier@sommenumerique.fr

20161212_DL_4

OBJET :
Budget annexe –
contributions 2017 au
remboursement des
échéances d'emprunt

Date de convocation :
23 septembre 2016

Date de séance:
12 décembre 2016

Date d'affichage :
10 janvier 2017

Membres en exercice : 45

Membres présents : 13

Membres votants : 26

ABSENTS : cf. PVS

Adoptée à l'unanimité

**Jours et heures d'ouverture
du syndicat mixte :**

Du lundi au vendredi

de 9h00 à 12h30
et
de 14h00 à 17h30

L'an deux mille seize, le douze décembre à 17h30 le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Philippe VARLET, Président.

Etaient présents : Isabelle ALEXANDRE, Gérard CARON, Michel CHIRAT, François DEBEUGNY, Myriam DEMAILLY, Denis DEMARCY, James HECQUET, Olivier JARDE, Jean-Claude LECLABART, Julien LEFEBVRE, Jean-Dominique PAYEN et Michel WATELAIN.

Secrétaire de séance : Isabelle ALEXANDRE

Pouvoirs : Bruno THIBAUT à Isabelle ALEXANDRE
Frédéric LECOMTE à Gérard CARON
Christian PRUD'HOMME à Michel CHIRAT
Emile FOIREST à François DEBEUGNY
Philippe COCQ à Myriam DEMAILLY
Isabelle DE WAZIERS à Denis DEMARCY
Gérard RICHEZ à James HECQUET
Annie VERRIER à Olivier JARDE
Ernest CANDELA à Jean-Claude LECLABART
Yves DERRIEN à Julien LEFEBVRE
Jean-Marie BLONDELLE à Jean-Dominique PAYEN
Bernard DAVERGNE à Philippe VARLET
Philippe CHEVAL à Michel WATELAIN

LE COMITE SYNDICAL

- Vu les statuts du syndicat mixte,
- Vu le budget primitif 2017
- Vu les échéances du remboursement des emprunts d'un montant total de 2 637 823,29€ pour 2017, dont 2 480 460,02€ à la charge des membres du syndicat mixte

DELIBERE

ARTICLE 1 – Somme Numérique a emprunté 31 693 021€ entre 2004 et 2007 pour la création du réseau structurant en fibre optique. La répartition du remboursement jusqu'à la fin des échéances de ces emprunts a été arrêté à 83,18% pour le Département de la Somme et 16,82% pour Amiens Métropole. Par conséquent, les contributions pour l'exercice 2017, en couverture de ces annuités d'emprunt sont approuvées comme suit :

Amiens Métropole	310 115,57	16,82%
Conseil Général de la Somme	1 533 615,53	83,18%
TOTAL contributions 2017	1 843 731,10	

ARTICLE 2 – Somme Numérique a emprunté en 2009, 775 000€ pour l'extension du réseau structurant sur le Nord-Ouest du département et en 2010 et 2012, 3 355 000€ pour la couverture des zones blanches, pour le compte du Département. La contribution pour l'exercice 2015 du Département de la Somme en couverture de ces annuités d'emprunt est de 357 118,17 €.

ARTICLE 3 – Afin de tenir compte de l'importance de la contribution du Département qui s'élève globalement à 1 890 733,70€, cette somme sera prélevée par l'émission de 3 titres de recette selon l'échéancier du remboursement des emprunts : 630 244€ au 31 mars 2017 et au 31 mai 2017 et le solde au 31 juillet 2017. Ce montant pourra être ajusté en cas de modification du tableau des échéances d'emprunt.

ARTICLE 4 – Le syndicat mixte a contracté 3 emprunts à la demande de ses membres au titre du programme de Montée en débit sur le réseau cuivre, dont les échéances 2017 sont réparties comme suit :

- 11 395,28€ à la charge du Bernavillois
- 15 605,09€ à la charge du Sud-Ouest Amiénois
- 12 122,06€ à la charge de la CCALM

ARTICLE 5 – Le syndicat mixte a contracté 3 emprunts à la demande de ses membres au titre de l'opération de création du réseau FTTH, dont les échéances 2017 sont réparties comme suit :

- 97 650,56€ à la charge du Val de Somme
- 75 408,96€ à la charge de Bresle Maritime
- 67 428,80€ à la charge du Val de Nièvre & environs

ARTICLE 6 - Monsieur le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération